

Q17-024

Pour diffusion immédiate

Région de Québec

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Travaux de reconstruction de la route

Autoroute Félix-Leclerc (A-40), ville de Québec

Québec, le 22 juin 2017 — Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que seront réalisés des travaux de reconstruction de l'autoroute Félix-Leclerc (40), entre l'autoroute Henri-IV (73) et la route Jean-Gauvin à Québec. Les travaux s'amorceront **à compter du 25 juin prochain** et se poursuivront **jusqu'en novembre 2017**. Les opérations seront suspendues pour la période hivernale et des travaux de finition seront réalisés au printemps 2018.

Les opérations consisteront principalement à reconstruire la chaussée de l'autoroute Félix-Leclerc en béton de ciment, en direction est, entre l'avenue Blaise-Pascal et l'autoroute Henri-IV, soit sur une distance de 1,4 km. Cette portion compte déjà trois voies de circulation. Les travaux comprennent également le prolongement de la troisième voie, en direction ouest, entre l'avenue Le Gendre et la sortie de la route Jean-Gauvin, soit sur une distance d'environ 1 km.

Au terme des travaux, les usagers bénéficieront d'une chaussée et d'infrastructures améliorées. Rappelons que l'année dernière, le Ministère avait procédé à la reconstruction de l'A-40, en direction ouest, entre l'autoroute Henri-IV et l'avenue Le Gendre.

ENTRAVES ET GESTION DE LA CIRCULATION : RÉPERCUSSIONS À PRÉVOIR

Pour diminuer les répercussions, la circulation sera maintenue sur 2 voies dans chaque direction, le jour, en semaine. Lorsque possible, les travaux entraînant des entraves additionnelles sont prévus le soir, la nuit et la fin de semaine.

Gestion de la circulation sur l'autoroute Félix-Leclerc (40)

À compter du 25 juin en soirée

- Dans les deux directions, entre l'avenue Le Gendre et l'autoroute Henri-IV, le jour, circulation maintenue à 2 voies sur 3, d'une largeur réduite à 3,3 m. La limite de vitesse sera réduite à 80 km/h. L'entrave sera d'abord en vigueur en direction ouest, puis en direction est au cours de la semaine.
- Fermeture de voies additionnelles et de bretelles, le soir et la nuit, au besoin.
- **Le 25 juin, entre 19 h et 6 h le lendemain**, les entraves suivantes seront mises en place sur l'A-40 Ouest:
 - Fermeture de l'accès par l'autoroute Henri-IV Sud; détour par l'échangeur des autoroutes Henri-IV et Charest.
 - Fermeture de l'accès par l'autoroute Henri-IV Nord; détour par la rue Einstein.
 - Fermeture de la sortie vers l'avenue Blaise-Pascal; détour par l'échangeur de l'autoroute Duplessis.
 - Fermeture de l'accès par l'avenue Blaise-Pascal; détour par la rue Einstein et l'autoroute Henri-IV.

À compter du 8 juillet

- En tout temps, entre l'avenue Blaise-Pascal et l'autoroute Henri-IV, fermeture de la chaussée en direction est et circulation à contresens sur la chaussée opposée. Circulation sur des voies déviées et d'une largeur réduite à 3,3 m. La limite de vitesse sera réduite à 70 km/h en direction est et à 80 km/h en direction ouest.
- Dans chaque direction, circulation maintenue à 2 voies sur 3 aux heures de pointe.
- Fermeture en tout temps des bretelles de sortie et d'accès en direction est, à la hauteur de l'avenue Blaise-Pascal. Pour la sortie, détour par l'échangeur de l'autoroute Henri-IV, et pour l'accès, détour par l'avenue Watt et la rue Einstein.
- Fermeture de voies et de bretelles additionnelles le soir, la nuit et la fin de semaine, au besoin.

Par ailleurs, les travaux d'élargissement à la hauteur de la route Jean-Gauvin seront réalisés à compter du mois d'août.

Soulignons que ces opérations sont tributaires de conditions météorologiques favorables et pourraient se voir reportées à un jour ultérieur.

Malgré les mesures d'atténuation mises en place, **des répercussions sur la circulation sont appréhendées, particulièrement aux heures de pointe**. La circulation sera plus dense et, par conséquent, les ralentissements habituels seront accrus le matin en direction EST, ainsi que le soir en direction OUEST, dans l'axe des autoroutes Félix-Leclerc et Charest, de même que sur l'autoroute Henri-IV Sud.

La coordination des différentes étapes s'effectue en collaboration avec les partenaires du Ministère. De plus, selon l'évolution des travaux, des avis seront émis pour informer des modifications apportées à la gestion de la circulation. Enfin, une page Web décrivant ce projet est accessible dans le site Internet du Ministère à l'adresse www.transports.gouv.qc.ca, dans la section Projets et infrastructures / Réseau routier / Projets routiers / Capitale-Nationale.

De 2017 à 2019, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports investira plus de 4,6 milliards de dollars sur le réseau routier québécois, où plus de 2 000 chantiers seront en activité. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

– 30 –

Source :
Direction générale de la Capitale-Nationale

Renseignements : Direction des communications
Ligne média : 418 644-4444 ou le 1 866 341-5724